

# DÉCLARATION DES REVENUS 2003

Facilitez-vous l'impôt :  
**www.impots.gouv.fr**

*Renvoyez un exemplaire de votre déclaration  
au centre des impôts de votre domicile  
au plus tard le 30 mars.  
Affranchissez suffisamment votre lettre.*

## ÉTAT CIVIL DU OU DES DÉCLARANTS (écrivez en lettres majuscules)

### VOUS

### CONJOINT \*

MONSIEUR  MADAME  MADEMOISELLE

MONSIEUR  MADAME  MADEMOISELLE

<input type="text"/>	◀ NOM ▶	<input type="text"/>
<input type="text"/>	◀ NOM DE NAISSANCE ▶	<input type="text"/>
<input type="text"/>	◀ PRÉNOMS ▶ (dans l'ordre de l'état civil)	<input type="text"/>
<input type="text"/>	◀ NOM D'USAGE ▶ (facultatif)	<input type="text"/>
<input type="text"/>	◀ DATE DE NAISSANCE ▶	<input type="text"/>
Dép <sup>t</sup> <input type="text"/> Commune (ou pays si né(e) à l'étranger)	◀ LIEU DE NAISSANCE ▶	Dép <sup>t</sup> <input type="text"/> Commune (ou pays si né(e) à l'étranger)

Si vous déposez une déclaration pour la première fois, cochez la case ci-contre

sinon, indiquez votre n° FIP :

Vous trouverez ce numéro sur votre déclaration de revenus ou votre avis d'imposition de l'année dernière. Son indication facilitera le rapprochement des acomptes ou mensualités que vous aurez payés avec l'impôt dû.

**Pour les couples mariés : Madame, si vous souhaitez voir figurer votre nom de naissance sur le courrier** cochez la case ci-contre

\* ou partenaire du PACS

## SITUATION ET CHARGES DU FOYER FISCAL

N'oubliez pas de remplir le cadre A, page 2.

Si vous élevez seul(e) votre ou vos enfants : complétez le cadre B, page 2.

Si vous avez des personnes à charge (autres que les enfants rattachés) : complétez le cadre C, page 2.

Si un ou plusieurs de vos enfants majeurs ou mariés demandent leur rattachement : complétez le cadre D, page 2.

## ADRESSE AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2004

Pour que votre taxe d'habitation soit établie correctement et pour vous éviter de recevoir une demande complémentaire, merci de compléter le cadre ci-dessous.

*Si vous avez déménagé après le 1<sup>er</sup> janvier 2004, indiquez votre nouvelle adresse au bas de la page 2, ainsi vous recevrez sans difficulté votre courrier.*

APP <sup>t</sup> N° <input type="text"/>	ÉTAGE <input type="text"/>	ESCALIER <input type="text"/>	BÂTIMENT <input type="text"/>	RESIDENCE <input type="text"/>	NBRE DE PIÈCES <input type="text"/>	À ce domicile, vous êtes : <input type="checkbox"/> Propriétaire... <input type="checkbox"/> Locataire... <input type="checkbox"/> Occupant à titre gratuit... <b>Cochez la case utile</b>
N° ET RUE <input type="text"/>						
CODE POSTAL <input type="text"/> COMMUNE <input type="text"/>						

## ADRESSE AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2003

APP <sup>t</sup> N° <input type="text"/>	ÉTAGE <input type="text"/>	ESCALIER <input type="text"/>	BÂTIMENT <input type="text"/>	RESIDENCE <input type="text"/>	NBRE DE PIÈCES <input type="text"/>
N° ET RUE <input type="text"/>					
CODE POSTAL <input type="text"/> COMMUNE <input type="text"/>					

Si vous déposez également une déclaration n° 2042 C,

cochez la case

À \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 2004  
Signature du ou des déclarants :

Votre n° de téléphone :

Votre adresse électronique :

**Pour payer vos impôts en toute tranquillité, choisissez le prélèvement automatique**  
Connectez-vous sur **www.impots.gouv.fr** ou sur Minitel au service « 36 16 Trésor » (0,16 € la minute) ou contactez votre trésorerie

Services gestionnaires

Situation et charges du foyer fiscal

Éléments pour la taxe d'habitation

**A SITUATION DU FOYER FISCAL EN 2003**

Complétez toutes les rubriques correspondant à votre situation en 2003.

**VOUS ÊTES :**

- Mariés  M
  - Célibataire (ou vivant en union libre)  C
  - Divorcé(e) ou séparé(e)  D
  - Veuf, veuve\*\*  V
  - Liés par un PACS (conclu avant le 1-1-2001)  O
- Année de déclaration du PACS : R
- Année de rupture du PACS : J

**En cas de changement en 2003** (mariage, divorce, séparation, décès de votre conjoint\*) : Indiquez ci-dessous le jour et le mois de l'événement modifiant votre situation.

- Date du mariage : X     2003
- Date du divorce ou de la séparation : Y     2003
- Date du décès : Z     2003

Vous devez souscrire une déclaration pour chaque période d'imposition, voir notice.

**SITUATIONS DES ENFANTS POUR LES CÉLIBATAIRES, DIVORCÉ(E)S, SÉPARÉ(E)S, VEUF(S)(ES)\*\* :**

- Vous avez eu un enfant décédé après l'âge de 16 ans ou par suite de faits de guerre. (complétez obligatoirement la ligne H ci-dessous). . . .  K
- Vos enfants (majeurs ou mariés ; mineurs imposés en leur nom propre) ne sont pas comptés à votre charge ou n'ont pas demandé leur rattachement à votre foyer. (complétez obligatoirement la ligne H)  E
- Année de naissance de votre enfant dernier-né, ouvrant droit à l'attribution d'une demi-part supplémentaire (case K ou E cochée). . . .     H
- Nouveau** Si vous ne vivez pas seul(e), cochez la case ci-contre . . . . .  N
- Un au moins de vos enfants à charge ou rattaché est issu du mariage avec votre conjoint\* décédé . . . . .  L

**SITUATIONS PARTICULIÈRES OUVRANT DROIT À L'ATTRIBUTION D'UNE DEMI-PART SUPPLÉMENTAIRE :**

- Titulaire d'une pension (militaire, accident du travail) pour une invalidité d'au moins 40 % ou une carte d'invalidité d'au moins 80 % (joignez une copie de la carte)  P
  - vous remplissez ces conditions. . . . .
  - votre conjoint\* remplit ces conditions. . . . .
  - votre conjoint\*, décédé en 2003, remplissait ces conditions . . . . .
- Titulaire de la carte du combattant ou d'une pension militaire d'invalidité ou de victime de guerre (voir notice)
  - Vous êtes célibataire, divorcé, séparé, veuf\*\* :
    - vous avez plus de 75 ans et remplissez ces conditions. . . . .
    - vous avez plus de 75 ans et votre conjoint\*, décédé, remplissait ces conditions . . . . .
    - votre conjoint\*, âgé de plus de 75 ans, décédé en 2003, remplissait ces conditions. . . . .
  - Vous êtes mariés ou liés par un PACS :
    - l'un des deux déclarants, âgé de plus de 75 ans, remplit ces conditions . . . . .
- Autre cas  G
  - vous avez une pension de veuve de guerre. . . . .

\* Ou votre partenaire, lié par un PACS conclu avant le 1-1-2001.  
 \*\* Ou votre partenaire, lié par un PACS conclu avant le 1-1-2001, est décédé (voir notice).

**B PARENT ISOLÉ**

Vous êtes célibataire, divorcé(e), séparé(e), veuf(ve)\*\* et vous vivez seul(e) avec votre (ou vos) enfant(s) ou des personnes invalides recueillies sous votre toit ; pour bénéficier de la majoration du nombre de parts et éventuellement de la majoration de la prime pour l'emploi : cochez la case ci-contre  T

**C PERSONNES À CHARGE EN 2003 autres que les enfants rattachés et les enfants en résidence alternée (voir notice)**

Précisez ci-dessous TOUTES LES PERSONNES À VOTRE CHARGE autres que les enfants qui demandent leur rattachement, en indiquant pour chacune son année de naissance (4 chiffres). [Ne comptez pas les enfants qui souscrivent une déclaration séparée ou qui sont déclarés à charge par une autre personne]. Indiquez leurs nom et prénom ci-dessous. Si vous n'avez plus de personne à charge, portez « 0 » dans la ou les cases F à R. Lorsque le nombre de personnes à charge excède, selon les cases, 6 ou 3, indiquez leur nom et leur année de naissance sur papier libre. Indiquez les enfants en résidence alternée sur la déclaration n° 2042 C.

- Enfants non mariés de moins de 18 ans au 1-1-2003, ou nés en 2003, ou infirmes quel que soit leur âge F. . . . .     Nombre
- Indiquez leur année de naissance (4 chiffres)  G
- dont enfants titulaires de la carte d'invalidité . . . . .
- Personnes (autres que vos enfants) vivant sous votre toit et titulaires de la carte d'invalidité d'au moins 80 % . . . . .     Nombre     Années de naissance (4 chiffres)  R

Nom et prénom de vos enfants et des autres personnes comptés à charge.


**D RATTACHEMENT EN 2003 D'ENFANTS MAJEURS OU MARIÉS**

Si un ou plusieurs de vos enfants majeurs ou mariés, âgés de moins de 21 ans au 1-1-2003 ou âgés de moins de 25 ans s'ils poursuivent leurs études, demandent leur rattachement, complétez les informations demandées ci-après. Ne joignez aucun justificatif mais conservez-le (voir notice).

- Indiquez leur NOMBRE.
  - Célibataires (ou veufs ou divorcés) majeurs sans enfant . . . J  Nombre
  - Mariés (ou non mariés chargés de famille) . . . N  Nombre
- Précisez ci-dessous leur ÉTAT CIVIL (y compris pour le conjoint et les enfants) :

M., M <sup>me</sup> ou M <sup>lle</sup>	Nom, nom de naissance (si différent) et prénoms (dans l'ordre de l'état civil)	Date de naissance (jour, mois, année)	Lieu de naissance (dép <sup>l</sup> et commune ou pays, si né à l'étranger)
		.. / .. / .....	
		.. / .. / .....	
		.. / .. / .....	
		.. / .. / .....	

En cas de séparation ou de divorce, indiquez les nom et adresse de l'autre parent :

**E ADRESSE ACTUELLE EN CAS DE DÉMÉNAGEMENT APRÈS LE 1<sup>er</sup> JANVIER 2004**

APP<sup>t</sup> N°  ÉTAGE  ESCALIER  BÂTIMENT  RESIDENCE  NBRE DE PIÈCES

N° ET RUE

CODE POSTAL    COMMUNE

À ce domicile, vous êtes :

- Propriétaire. . . . .  **Cochez la case utile**
- Locataire . . . . .
- Occupant à titre gratuit . . . . .

Ne portez pas les centimes d'euro

1 TRAITEMENTS, SALAIRES

Indiquez ici vos seuls revenus d'activité : salaires, droits d'auteur, avantages en nature et indemnités journalières (faites le total). Voir notice

et indiquez ci-dessous vos autres revenus imposables : allocation de préretraite, chômage, ... Voir notice

Demandeur d'emploi inscrit depuis plus d'un an

Frais réels (donnez la liste détaillée page 4 ou sur papier libre)

Form fields for income declarations: AJ, AP, AI, AK, BJ, BP, BI, BK, CJ, CP, CI, CK, DJ, DP, DI, DK, EJ, EP, EI, EK, FJ, FP, FI, FK

\* ou partenaire du PACS

PRIME POUR L'EMPLOI

Vous avez travaillé en 2003 :

à temps plein toute l'année

à temps plein une partie de l'année ou à temps partiel tout ou partie de l'année. Indiquez le nombre d'heures rémunérées en 2003

Cochez la case

Form fields for employment prime: AX, AV, BX, BV, CX, CV, DX, DV, QX, QV, RX, RV

PENSIONS, RETRAITES, RENTES, y compris pensions alimentaires perçues

Ne portez pas les centimes. Ne déduisez aucun abattement

Pensions, retraites, rentes, avantages en nature

Pensions alimentaires perçues

Form fields for pensions: AS, AO, BS, BO, CS, CO, DS, DO, ES, EO, FS, FO

\* ou partenaire du PACS

RENTES VIAGÈRES À TITRE ONÉREUX

Indiquez dans les cases ci-dessous, pour chaque âge d'entrée en jouissance, le total des rentes perçues par tous les membres du foyer fiscal.

Âge d'entrée en jouissance

Montant total

Form fields for annuities: Moins de 50 ans (AW), De 50 ans à 59 ans (BW), De 60 ans à 69 ans (CW), À partir de 70 ans (DW)

2 REVENUS DES VALEURS ET CAPITAUX MOBILIERS

- Produits de placement soumis aux prélèvements libératoires autres que ceux indiqués ligne DH
Revenus des actions et parts (avoir fiscal inclus)
Intérêts de comptes bloqués d'associés
Revenus imposables des actions et parts non cotées détenues dans un PEA
Produits des contrats d'assurance-vie et de capitalisation d'une durée au moins égale à six ans ou huit ans
Revenus de valeurs mobilières et distributions
Autres revenus (crédit d'impôt inclus)
Revenus, indiqués ci-dessous lignes DC, CH, TS, TR, pour lesquels la CSG, la CRDS et le prélèvement social ont déjà été prélevés.
Montant des frais venant en déduction
Montant total des avoirs fiscaux et des crédits d'impôt
Produits des contrats d'assurance-vie et de capitalisation soumis au prélèvement libératoire au taux de 7,5 %

Pour obtenir le remboursement de votre prime pour l'emploi, de vos avoirs fiscaux ou crédits d'impôt par virement bancaire, joignez un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP) ou de caisse d'épargne (RICE) à vos nom et prénom tels qu'ils figurent sur la présente déclaration des revenus.

3 PLUS-VALUES ET GAINS DIVERS TAXABLES À 16 %

- Gains de cessions de valeurs mobilières, de droits sociaux et assimilés taxables à 16 %
Pertes de l'année 2003 sur cessions de valeurs mobilières, de droits sociaux et assimilés

4 REVENUS FONCIERS (loyers, fermages, parts de SCI, affichage)

- Micro-foncier : indiquez les recettes brutes (ne déduisez aucun abattement)
Revenus de 2003
Déficit imputable sur les revenus fonciers
Déficit imputable sur le revenu global
Déficits antérieurs non encore imputés
Si vous avez souscrit une déclaration spéciale n° 2044-spé, cochez la case ci-contre

CONTRIBUTION SUR LES REVENUS LOCATIFS

- Recettes nettes perçues en 2003 soumises à la contribution sur les revenus locatifs de 2,5 %
Montant des loyers courus du 1-1-98 au 30-9-98 provenant des immeubles pour lesquels la cessation ou l'interruption de la location est intervenue en 2003 et qui ont été soumis à la taxe additionnelle au droit de bail

REVENUS EXCEPTIONNELS OU DIFFÉRÉS À IMPOSER SELON LE SYSTÈME DU QUOTIENT

Montant total des revenus à imposer selon le système du quotient.

Form field for total amount: (N'incluez pas ces revenus dans les § 1, 2 et 4) 0 XX

Indiquez ci-dessous ou sur papier libre, pour chaque membre du foyer ayant perçu des revenus exceptionnels ou différés, leur nature, leur montant et l'année de leur perception normale.

Form fields for exceptional or deferred income declarations

**Ne portez pas les centimes d'euro**

**6 CHARGES ET IMPUTATIONS DIVERSES**

- CSG déductible calculée sur les revenus du patrimoine (voir notice) ..... **DE**
- Pensions alimentaires versées à des enfants majeurs non comptés à charge ..... } 1<sup>er</sup> enfant **GI**
- ..... } 2<sup>e</sup> enfant **GJ**
- Pensions alimentaires versées à d'autres personnes (enfants mineurs, parents...) ..... **GP**
- Déductions diverses ..... **DD**
- Sommes à ajouter au revenu imposable (CSG déductible accordée à tort, reventes de titres SOFICA...) ..... **GH**

Nom, adresse du bénéficiaire de votre versement et détail du montant versé

Pensions alimentaires

Déductions diverses

- Détermination du plafond de déduction pour les revenus 2004 au titre de l'Épargne Retraite (PERP, Préfon et assimilés)
- Cotisations versées en 2003 aux régimes obligatoires d'entreprise de retraite supplémentaire } Vous **QS**
- « article 83 » et pour leur montant total ou partiel celles versées aux régimes ou contrats } Conjoint \* **QT**
- facultatifs de retraite « Madelin » et « Madelin agricole » (voir notice) } Personne à charge **QU**

\* ou partenaire du PACS

**7 CHARGES OUVRANT DROIT À RÉDUCTION OU À CRÉDIT D'IMPÔT**

- Dons effectués à des organismes d'aide aux personnes en difficulté **UD**   
(Maximum 414 €). **Joignez les reçus** **UE**
- Dons autres que ceux de la ligne UD. **Joignez les reçus**  
(Œuvres reconnues d'utilité publique ou fiscalement assimilées en matière de dons : œuvres d'intérêt général ; financement des partis politiques, campagnes électorales) **UF**   
**UG**
- Cotisations syndicales des salariés et pensionnés. **Joignez les reçus**
- Vous **AC**  Conjoint\* **AE**  Personnes à charge **AG**
- AD**  **AF**  **AH**
- Sommes versées pour l'emploi d'un salarié à domicile ... **DF**   
**Joignez les justificatifs**
- Si vous-même, votre conjoint\* ou une des personnes à votre charge, est titulaire, par exemple, de la carte d'invalidité d'au moins 80 % (voir notice), cochez la case ci-contre. **Joignez une copie de la carte** **DG**
- Dépenses d'accueil dans un établissement pour personnes âgées dépendantes **CD**  1<sup>re</sup> personne **CE**  2<sup>e</sup> personne
- Frais de garde des enfants de moins de 7 ans au 31-12-2003. **Joignez les justificatifs**
- GA**  1<sup>er</sup> enfant **GB**  2<sup>e</sup> enfant **GC**  3<sup>e</sup> enfant
- Enfants à charge poursuivant leurs études : indiquez le nombre d'enfants concernés **EA**  Collège **EC**  Lycée **EF**  Enseignement supérieur
- Part d'épargne des primes d'assurance-vie (contrats à cotisations périodiques) (voir notice). **Joignez les certificats**
- Contrats conclus avant le 20-9-95 **GW**  du 20-9-95 au 31-12-95 **GX**  du 1-1-96 au 4-9-96 **GY**
- Primes des rentes survie
- Contrats d'épargne handicap. **Joignez les certificats** ..... **GZ**
- Prestations compensatoires
- Sommes versées en 2003 ..... **WN**
- Sommes totales décidées par jugement en 2003 ..... **WO**
- Report des sommes décidées en 2002 ..... **WP**
- Dépenses d'acquisition d'équipements, de matériaux ou d'appareils réalisées en 2003 (voir notice). **Joignez les factures** ..... **WI**
- Acquisition, location ou transformation de véhicule GPL, GNV ou mixte en 2003 (voir notice), indiquez le nombre
- simple ..... **UP**
- avec destruction de véhicule ..... **UQ**

Nom et adresse du bénéficiaire de votre versement (détail du montant versé)

Emploi d'un salarié à domicile (case DF)

Détail des versements indiqués en CD et CE

Frais de garde

\* ou partenaire du PACS

**8 AUTRES IMPUTATIONS, REPRISES DE RÉDUCTIONS D'IMPÔT, CONVENTIONS INTERNATIONALES, DIVERS**

- |   |  |   |  |
|---|--|---|--|
| Personnes domiciliées en France percevant des revenus de l'étranger (cf. déclaration n° 2047)<br>Revenus autres que ceux déclarés § 1, 2 et 4, à prendre en compte pour le calcul du taux effectif d'imposition<br><b>TI</b> <input style="width: 100px;" type="text"/> | Revenus étrangers soumis en France à l'impôt sur le revenu et imposables à la CRDS<br><b>TL</b> <input style="width: 100px;" type="text"/> | Revenus étrangers imposables en France et ouvrant droit à un crédit d'impôt égal au montant de l'impôt français correspondant à ces revenus<br><b>TK</b> <input style="width: 100px;" type="text"/> | Personnes non domiciliées en France<br>Revenus de sources française et étrangère à prendre en compte pour le calcul du taux moyen d'imposition<br><b>TM</b> <input style="width: 100px;" type="text"/> |
|---|--|---|--|
- ÉLUS LOCAUX : indemnités de fonctions soumises à la retenue à la source (cf. notice). Total pour le foyer **BY**
- Plus-values en report d'imposition non expiré ..... **UT**
- Reprises de réductions ou de crédits d'impôt ..... **TF**
- L'un ou les deux déclarants ont perçu des revenus en provenance d'organismes internationaux, de missions diplomatiques ou consulaires, exonérés d'impôt en France non pris en compte pour le calcul du taux effectif (ligne TI) : cochez la case ci-contre ..... **FV**
  - Vous ou l'un des membres de votre foyer fiscal ou une personne rattachée à votre foyer avez souscrit un contrat d'assurance-vie auprès d'un organisme établi hors de France : cochez la case ci-contre ..... **TT**
  - Vous ou l'un des membres de votre foyer fiscal ou une personne rattachée à votre foyer avez ouvert, utilisé ou clôturé à l'étranger, au cours de l'année 2003, des comptes bancaires ou assimilés : cochez la case ci-contre ..... **UU**

**9 AUTRES RENSEIGNEMENTS ou SOUSCRIPTION DE LA DÉCLARATION POUR UNE AUTRE PERSONNE**

Les dispositions des articles 34, 35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent : elles garantissent pour les données vous concernant, auprès du service destinataire, un droit d'accès lorsqu'il ne porte pas atteinte à la recherche d'infractions fiscales et un droit de rectification sous réserve des procédures prévues au Code général des impôts et au Livre des procédures fiscales. Le service destinataire est le centre des impôts dont vous dépendez. En outre, les caisses d'allocations familiales, les organismes chargés du paiement des pensions de retraite du régime général, des agents de l'État, des agents des collectivités locales, des ouvriers des établissements industriels de l'État, du régime des mines, les industries électriques et gazières, les caisses de la Mutualité sociale agricole et les caisses d'assurance maladie des professions indépendantes seront destinataires, sur leur demande, des informations issues du traitement de l'impôt sur le revenu de leurs allocataires, pensionnés ou assurés.